COMITE SOCIAL & ECONOMIQUE

Procès-Verbal de la réunion du 14 Septembre 2026

Présents :

Alexandra PISTILLI	Titulaire
Muhittin DURMAZ	Titulaire
Joël ROSSIER	Titulaire
Lucie BRUNET	Représentante R.H FAS
Bruno PEPIN	Directeur FAS
Agnès PEREZ	Directrice R.H Groupe Frégate
Thierry HERRMANN	Directeur Opérationnel Groupe Frégate

PROCES-VERBAL

I. QUESTIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES

1. Point sur la situation économique

- Point CA :
 - Janvier 2026 = 109% du CA de janvier 2025
 - Février 2026 = 100% du CA de février 2025
 - Mars 2026 = 100% du CA de mars 2025
 - Avril 2026 = 129% du CA d'avril 2025
 - Mai 2026 = 192% du CA de mai 2025
 - Juin 2026 = 128% du CA de juin 2025
 - Juillet 2026 = 137% du CA de juillet 2025
 - Août 2026 = 48% du CA d'août 2025

 => 2026 : +11.6% vs 2025

- CA en commande :
 - Prise de commande : 10.8M€ (+3.2 vs S22/2025)
 - Prise de commande : 12.6M€ (+5% vs S37/2025)
 - Objectif annuel +10.4% vs 2025, soit **12.2M€**

 => Objectif prise de commande atteint mais tardivement

 => Pour information, prise de commande 2027 = S44/2025 (8 semaines d'avance)

- Commerce/Qualité :
 - Dassault : TSI + Peinture + TTH : qualifications prévues début Octobre

=> nous visons ensuite, du nouveau business avec FA, DASSAULT et les rangs deux de DASSAULT actuellement en prod : goulot au contrôle qui bloque la fin de chaine.

2. Changement valeur du point depuis le 1er juillet 2026

Au 1er juillet 2026, la valeur du point applicable pour le VAR est passée de 5.04 à 5.13. Pour rappel, la valeur du point est utilisée dans le calcul de la prime d'ancienneté.

3. Revue des sujets CSE Divers dans la LUP

Il reste 2 actions DIVERS.

4. Questions/Points Divers :

a. Course Octobre Rose – Circuit Paul Ricard du 21/10/2026

Le CSE a lancé une action de communication (affichages et diffusion sur écrans). Les inscriptions à l'évènement se feront via l'intranet. La Direction offrira l'inscription ainsi que des t-shirts roses floqués aux participants.

b. Election des délégués

Le CSE a interrogé la Direction sur la possibilité d'anticiper les prochaines élections du CSE, compte tenu de la diminution du nombre de membres actuellement en fonction.

La Direction a rappelé qu'à ce jour, les deux Collèges électoraux restent représentés et que le nombre de membres titulaires du CSE reste suffisant. Les conditions prévues par le Code du travail pour l'organisation obligatoire d'élections partielles ne sont pas réunies.

Le CSE et la Direction décident, à ce jour, que les prochaines élections restent donc prévues début 2028.

c. Validation des congés de Noël

La société sera fermée **du jeudi 24/12/25 au soir jusqu'au 03/01/2026 inclus**, soit 4 jours de congés à poser.

Prochaine réunion (CSE/HSCT) : 13 octobre 2026

Pour l'employeur,

Lucie BRUNET